

**Nombre de membres**

27

**Nombre de présents**

13

**Pouvoirs :**

9

**Nombre d'absents**

14

**Nombre de votants**

22

**Quorum**

14

## FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

## d'EURE-ET-LOIR

## Séance du 3 juillet 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 3 juillet à 16h00, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Eure-et-Loir dûment convoqué le 22 juin 2023 s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bertrand MASSOT.

**Etaient présents :**

- Martine BOUILLARD, Adjointe au Maire du COUDRAY,
- Michel CHARPENTIER, Maire de FONTENAY-SUR-EURE,
- Alain CONTREPOIS, Conseiller municipal de CHARTRES,
- Benoît DELATOUCHE, Maire de BARJOUVILLE,
- Jean-Luc DUCERF, Maire d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN,
- Philippe GALIOTTO, Maire de COLTAINVILLE,
- Jacky GAULLIER, Maire de SAINT-GEORGES-SUR-EURE,
- Bernard GOUIN, Vice-Président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BONNEVALAIS,
- Sylvie HONNEUR-BUCHER, Conseillère départementale d'Eure-et-Loir,
- Bertrand MASSOT, Maire de LUISANT,
- Martine MOKHTAR, Administratrice du CCAS de CHARTRES,
- Benoît PELLEGRIN, Président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE BEAUCE, **arrivé en cours de séance,**
- Jean-Louis RAFFIN, Maire de CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS,

**Pouvoirs :**

- François BELHOMME, Maire d'EPERNON, a donné pouvoir à Jean-Louis RAFFIN,
- Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, adjointe au Maire de NOGENT-LE-ROTRON, a donné pouvoir à Martine BOUILLARD,
- John BILLARD, Maire du FAVRIL, a donné pouvoir à Jean-Luc DUCERF,
- Marie-Pierre DAVID, Adjointe au Maire de LEVES, a donné pouvoir à Alain CONTREPOIS,
- Hélène DENIEAULT, Maire de CHALLET, a donné pouvoir à Philippe GALIOTTO,
- Patrick LAFAVE, Conseiller communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES FORETS DU PERCHE, a donné pouvoir à Benoît PELLEGRIN,
- Corinne LE ROUX, Maire de BOUTIGNY PROUAIS, a donné pouvoir à Benoît DELATOUCHE,
- Evelyne LEFEBVRE, Conseillère Départementale d'Eure-et-Loir, a donné pouvoir à Sylvie HONNEUR-BUCHER,
- Damien STEPHO, Maire de VERNOUILLET, a donné pouvoir à Bertrand MASSOT,

**Absents excusés :**

- Olivier MARCADON, Maire adjoint de LUCÉ,
- Caroline VABRE, Conseillère municipale de DREUX
- Max VAN DER STICHELE, Maire de VER-LES-CHARTRES,

**Absents :**

- Ghizlan CHOUAYB, Conseillère municipale de CHATEAUDUN,
- Lydie GUERIN, Administratrice de la CAISSE DES ECOLES DE DREUX

**Secrétaire de séance :**

- Martine BOUILLARD

**Assistaient également :**

- Céline ROUSSET, Directrice Générale
- Oriana CAUQUIS, Responsable du pôle Gestion des Ressources et Archives

Séance du 3 juillet 2023

**Objet : Composition du Bureau**

Exposé de Bertrand MASSOT, Président :

Le Président rappelle que l'article 22 du décret 85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion prévoit que le Conseil d'administration détermine la composition de son Bureau.

Aucune précision n'est apportée sur le nombre ou la qualité des membres étant appelés à faire partie du Bureau.

Le Bureau a principalement pour mission réglementaire d'établir l'ordre du jour des séances du Conseil d'administration.

Pour mémoire, le Bureau actuel est composé de :

Bertrand MASSOT,

Hélène DENIEAULT

Olivier MARCADON

Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU

Max VAN DER STICHELE

Martine BOUILLARD

Jean-Luc DUCERF

Benoît DELATOUCHE

Damien STEPHO

Il est proposé de désigner Madame Sylvie HONNEUR-BÛCHER comme membre du Bureau et d'acter de la nouvelle composition.

Vu l'avis favorable du Bureau réunis le 15 juin 2023

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de désigner Madame Sylvie HONNEUR-BÛCHER comme membre du Bureau,
- d'acter la nouvelle composition du Bureau comme suit :

Bertrand MASSOT,

Jean-Luc DUCERF

Sylvie HONNEUR-BÛCHER

Hélène DENIEAULT

Damien STEPHO

Martine BOUILLARD

Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU

Benoît DELATOUCHE

Olivier MARCADON

Max VAN DER STICHELE

Le Président



Bertrand MASSOT

Certifié exécutoire compte tenu

De la transmission en préfecture le : 19/07/2023

De la publication le : 19/07/2023

Par délégation,

La Directrice Générale,

Céline ROUSSET